

Le congrès annuel de la SOPHAU organisé par l'Université de Haute Bretagne (Rennes II) s'est déroulé les 7 et 8 Mai 1977 à Vannes.

Y participaient :

ARON François (Paris I), BIARNE J. (Le Mans), BONNEAU Danielle (Tours), BOURGEOIS Ariane (Paris I), BUDISCHOVSKY Marie-Christine (Rennes II), CADOUX J. Louis (Amiens), CARABIA Jacqueline (Limoges), CHASTAGNOL André (Paris IV), CHRISTIEN Jacqueline (Paris X), DEBORD Pierre (Bordeaux III), DESANGES Jehan (Nantes), DUMONT Jacques (Limoges), DUPRE Nicole (C.N.R.S. Paris), EVEILLARD Jean-Yves (Brest), ETIENNE Robert (Bordeaux III), FOUCHER Louis (Tours), FABRE Paul (Brest), GARLAN Yvon (Rennes II), JANNOT Jean-René (Nantes), LE GALL Joël (Paris I), LE ROUX Patrick (Paris X), PAPE Louis (Rennes II), PAYRAU Sylvain (Poitiers), PERRIN Martine (Dijon), PIETRI Charles (Paris) PICARD Olivier (Paris X), QUET Marie-Henriette (Nantes), REY-COQUAIS Jean-Paul (Dijon), RICHARD Louis (Nantes), THELAMON Françoise (Rennes II), THELIER Hyguette (Paris XIII), TRANOY Alain (Poitiers), VIDAL Hélène (Rouen).

Représentaient l'association des Médiévistes M. DEVAILLY Guy, Professeur à l'Université de Rennes, l'association de LAPLAES, M. FOULON Albert, Assistant à Rennes II.

La matinée du Samedi 7, a été consacrée à l'étude des questions corporatives.

Accueilli par Monsieur le Directeur de l'I.U.T. de Vannes, Ch. PIETRI a fait adopter l'ordre du jour suivant.

I - L'annuaire de la SOPHAU.

Après discussion, l'assemblée retient les propositions suivantes .

Une fiche ronéotée (jointe ici en annexe) sera établie par chaque membre de la SOPHAU et renvoyée au secrétariat.

Dans un premier temps l'annuaire sera limité aux membres de la SOPHAU (inscrits, ayant payé leur cotisation) et vendu au prix de la cotisation à tous ceux qui, sans être membres de notre société, en feraient la demande.

Il comportera en annexe la liste des formations de troisième cycle et le répertoire des centres de recherche (Université et CNRS).

Dans un deuxième temps, l'annuaire pourra se compléter, et comporter en appendice, les fiches de nos collègues latinistes, hellénistes et archéologues qui souhaiteraient figurer dans notre annuaire (l'AFLAES, l'APAAU étudient ce projet de leur côté).

Eventuellement et selon son succès, l'annuaire s'ouvrira à l'ensemble de la communauté scientifique nationale et internationale.

2 - La situation de l'histoire ancienne dans les Universités.

a) Dégradation de la situation

- Les projets gouvernementaux concernant les centres de recherche.

R. Etienne, J. Le Gall soulignent l'ambiguïté du système, la confusion entre les centres Aigrain, les nouveaux centres de recherches et équipes de D.E.A.. Ils mentionnent le projet de création de Maîtrises d'assistantat de recherche, affectés dans les centres reconnus par le C.N.R.S. et pris sur le contingent national des postes libérés dans les Universités et au C.N.R.S.

C'est l'un des premiers effets de la politique de redéploiement.

Ch. Pietri souligne la nécessité de maintenir les commissions nationales du C.N.R.S., mixte, élue, de contrôle même si les historiens y sont mal représentés et de refuser toute procédure et tout organisme établi par la voie réglementaire et non par élection. Il signale l'existence des commissions peu connues de la D.C.R.S.T.

R. Etienne demande que la société exige que le Président de la SOPHAU soit consulté es qualité dans la commission de sciences humaines composée par le cabinet du secretariat d'Etat pour l'attribution des bourses de 3e cycle.

b) Réforme des carrières.

Le président fait le point de la situation.

Projet Imbert

- Création d'un nouveau cadre de Maître de Conférence stagiaires ^{pour} pour les M.A. ; docteurs d'Etat, qui assurent la totalité de leur service en cours magistraux.

- L'échelle indiciaire serait celle des M.A.
- Ils auraient la possibilité de diriger officiellement des travaux de recherche.
- Leur horaire serait de 3 heures au lieu de 6.

- L'horaire des M.A. de 2e classe serait porté de 6 à 8 heures.
- Examen de la situation universitaire des chargés d'Enseignement cas par cas selon la durée d'inscription sur les listes, il y aurait octroi d'un délai précis pour soutenir ou redevenir M.A.

M. Le Gall fait remarquer qu'il y a pour l'ensemble des Lettres 950 maîtrises de Conférences occupées par des chargés d'Enseignement non docteurs mais peu de collègues concernés en Histoire Ancienne.

c) Confiscation ou suppression des postes - Politique de redéploiement.

Caen : Une maîtrise de Conférence d'Histoire Romaine attribuée à l'Histoire Moderne.

Une maîtrise d'assistantat vacante, a été retenue par le secrétariat d'Etat (Le Secrétariat d'Etat disposait semble-t-il jusqu'à maintenant d'un contingent de postes pour les collègues détachés à l'étranger. Ce contingent ayant été supprimé, le secrétariat s'efforce de retrouver ce contingent avec des postes vacants).

Dans un deuxième temps, le secrétariat envisagerait de déplacer les enseignants en fonction des besoins, comme cela se fait déjà dans le secondaire après établissement d'une carte scolaire. L'Assemblée constate qu'on ne peut concéder sur ce point quoi que ce soit, puisqu'il s'agit d'une politique contraire à la loi d'orientation établissant une certaine autonomie des universités. Les suppléances des enseignants du Collège B détachés ne seront pas assurés. Etude des cas locaux (Paris, Rennes, Nanterre).

Après débat l'assemblée retient quelques lignes d'action.

- Ne pas demander une limitation de l'autonomie des Universités.
- Faire respecter la loi d'Orientation et limiter l'aire d'intervention de M. Imbert, M. Tabatoni ...
- Exiger partout le maintien d'un enseignement minimal (Existence d'au moins un poste titulaire d'Histoire Grecque et un poste d'histoire Romaine).

L'assemblée mandate son président pour intervenir sur ces questions auprès du Secrétariat d'Etat, pour consulter les sociétés des médiévistes et modernistes et élaborer avec eux une charte de garantie.

3 - La Publication de la Petition nationale des 4 Sociétés d'Historiens du Supérieur.

Le Président rappelle les démarches effectuées auprès des groupes parlementaires et leurs résultats positifs. Question écrite - Proposition de débat. Seul un groupe (les R.I.) n'a pas donné suite.

- La pétition a recueilli plus de 500 signatures.

Le Président interroge l'assemblée sur les conditions de publications de la pétition : quand ?, Dans quels journaux ? Avec quelles signatures ?

La publication se faisant à frais communs par les sociétés d'Historiens du Supérieur et avec le concours du comité français des Sciences historiques.

La trésorière annonce que la SOPHAU dispose de 10.000 NFre ; un calendrier est envisagé.

. La pétition sera envoyée à l'ensemble des députés et sénateurs.

. Elle sera insérée dans le bulletin de la Société des Historiens et Géographes du 2e degré.

Le texte de la pétition a été publié gratuitement dans le Monde en Juillet. Avaient signé plus de 500 personnes. Figurent au bas du texte seulement les noms des personnalités (Académie des Inscriptions et Belles Lettres - Académie des Sciences - Directeurs d'Écoles, d'Instituts - Membres du Collège de France).

Cinq cents personnalités condamnent les programmes d'histoire de la réforme Haby

Une grave atteinte à la formation des citoyens

Plus de cinq cents personnalités, principalement des universitaires, ont signé une pétition condamnant la manière dont l'enseignement de l'histoire est traité par la réforme Haby. Voici le texte de cette pétition, lancée en février sur l'initiative des quatre présidents des sociétés de professeur d'universités dans le domaine des sciences historiques (Antiquité, Moyen Âge, Histoire moderne et Histoire contemporaine) : « Dans le cadre de la loi adoptée par le Parlement, M. le ministre de l'Éducation se propose de mettre en place, par étapes, une réforme de l'enseignement secondaire, qui comprend :

- La création d'un « bloc » de sciences humaines englobant indistinctement histoire, géographie, éducation civique et économique, dans lequel se dissoudrait l'enseignement spécifique de l'histoire ;

- La suppression de l'enseignement obligatoire de ces sciences humaines en classes terminales où elles ne constitueraient plus qu'une option ;

- La disparition de notre Histoire nationale dans celle de structures mondiales aux limites imprécises.

» Mis en œuvre ces projets

- Noient l'étude du passé historique et du présent géographique national dans un ensemble abstrait ;

- Compromettent le niveau de l'enseignement dispensé, faute d'un recyclage systématique et sérieux des professeurs responsables ;

- Suppriment, sauf pour une poignée d'élites, l'enseignement des faits économiques, politiques et sociaux à l'âge même où com-

mence l'exercice des droits civiques ;

— Porient donc gravement atteinte à la formation des citoyens comme aux traditions culturelles françaises.

Soucieux de sauvegarder dans l'École l'héritage de l'histoire, les soussignés invitent tous ceux qui estiment cet apport essentiel à l'éducation de l'homme à se joindre à leur protestation solennelle. »

[Ce texte a été signé par vingt-trois membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : MM. Batillon, Bautier, Cahen, Demiéville, Devambez, Duval, François, Filliozat, Heurgou, Hubert, Laroche, Leclaut, Lejeune, Lemerle, Marichal, Marot, Martin, Marrou (*), Pezard, Robert, Mme de Romilly, MM. Schneider et Seston.]

Parmi les autres signataires, on relève les noms de MM. Germain, de l'Académie des sciences ; Bousquet, directeur de l'École normale supérieure ; Hervé, directeur adjoint ; Valler, directeur de l'École française de Rome ; Vercoquer, directeur de l'Institut français du Caire ; Devèze, président du Comité français des sciences historiques, ainsi que M. Caquot, Dagron, Dehneau, Duby, Gernet, Le Roy Ladurie, Miquel, Ruffié et Vernant, professeurs au Collège de France. La pétition a aussi été signée par sept professeurs à l'École des chartes, par M. Le Goff, président de l'École pratique des hautes études, par vingt et un directeurs d'études à l'E.P.H.E., par cent seize et un professeurs et maîtres de conférences des universités, cent quatre-vingt-dix-neuf maîtres assistants et assistants, trente conservateurs d'archives départementales, de bibliothèques, de musées, etc.]

(*) Decede depuis

D'autres démarches sont évoquées :

- L'Action commune avec les enseignants du secondaire ? La proposition rencontre peu d'échos.
- Création d'une Association internationale de l'Histoire Ancienne

Le président rend compte de ses contacts avec le professeur Badian. Proposition adoptée à l'unanimité.

- Annonce du Colloque national en Octobre-Novembre 1977 de toutes les disciplines de l'Histoire sur le sujet suivant : Historiographie et place de l'Histoire dans les cultures.

. Problèmes suscités par la parution des nouveaux manuels scolaires du secondaire.
L'Assemblée étudie les différents moyens de publicité, sur la défense de l'Histoire.

4 - Questions diverses.

Remarques de Y. Garlan sur l'explication de textes proposée en Histoire ancienne à l'Agrégation et remarques de A. Chastagnol sur le sujet mis au programme. Protestation unanime de l'assemblée, enfin, sur la disparition de l'Histoire Ancienne à l'Agrégation de Géographie.

5 - Après s'être agréablement retrouvé par petites tables devant un buffet campagnard fort copieux les congressistes ont écouté les communications de M. Briard, Maître de recherche au C.N.R.S. sur "l'Age du Bronze dans les pays de l'Atlantique" (Conférence Jointe) et entendu quelques accords d'une musique retentissante jouée sur des instruments de l'âge du Bronze.

Madame de La Genière, professeur d'Archéologie classique à Lille III a parlé ensuite de la culture de l'âge du fer et de la colonisation grecque en Italie, en commentant de très belles vues d'objets, de fouilles et de paysages.

Après la visite du Musée Polymathique du Morbihan où le Président était attendu par les journalistes, le Maire de Vannes a reçu les congressistes à l'Hôtel de Ville.

La soirée s'est achevée par un banquet offert par l'Université de Haute-Bretagne à l'hôtel Richemont et présidé par M. Denis, le Président de l'Université de Haute-Bretagne qui a exprimé d'une façon très personnelle, les vœux et les inquiétudes d'un Historien, président d'Université non antiquisant.

Le Dimanche 8 a été consacré à une excursion dans la baie de Vannes, sous la conduite de M. J. L'Helgouach, Directeur des Antiquités préhistoriques des Pays de Loire, qui nous faisait découvrir avec bonheur, les îles et le phénomène néolithique, selon un programme très dense et bien respecté.

9 h - Embarquement au port de Vannes. Escale à Gavr'inis - Visite du Golfe.

11 h - Arrivée à Locmariaquer.
Poursuite de l'excursion en car.
Table des Marchands - Grand Menhir - Théâtre romain - Maner Hroëck.

12 h 30 - Déjeuner au restaurant de la Marine à Carnac.

14 h - 16 h 30 - Visite des sites préhistoriques de la région de Carnac.

17 h - Retour à Vannes pour le train de Paris (17 h 55 - Paris 22 h 13).

M. Le Président et tous les congressistes remercient vivement les organisateurs de Rennes et de Vannes, les conférenciers et toute l'Université de Haute Bretagne pour son accueil chaleureux et les belles et bonnes journées de dépaysement néolithique.